

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session d'automne 2018

POL 1300-10
Fondements de l'analyse politique
lundi 9:30 à 12:30

Professeur: David Mandel

Bureau: A-3675

Téléphone: 987-3000, poste 4165

Courriel: mandel.mark-david@uqam.ca

Heures de bureau: lundi: 12:45-14:00; jeudi 12:30-13:30

Descriptif du cours

Histoire, objets, approches et principales théories de la science politique. La question de la normativité. Les conceptions fondamentales du pouvoir. Les concepts de base (État, régime, conflit, clivage, opinion publique, force, action collective, etc.). Exemples de l'application de théories à l'analyse de problèmes et de phénomènes politiques contemporains. Évolutions récentes dans la discipline.

Objectifs du cours

Ce cours offre une introduction à l'analyse politique. Il adopte comme objet principal d'analyse notre système politique - l'État démocratique dans la société capitaliste, la démocratie libérale. Elle pose la question : dans quelle mesure est-elle une véritable démocratie, système politique où le peuple est souverain? - et procède à rechercher une réponse.

On étudiera d'abord les deux positions principales, positions qui s'opposent, sur la question de la normativité en science sociale : doit-elle et peut-elle être neutre du point de vue idéologique (politique); ou bien est-elle forcément engagée? Et si ce dernier est le cas, dans que mesure peut la science politique prétendre être une véritable science?

On se penchera ensuite sur deux théories qui s'opposent sur la question de la nature de l'État qui se dit démocratique dans la société capitaliste. L'une soutient la prétention démocratique de cet État; l'autre la rejette, tout en offrant une analyse nuancée de sa véritable nature.

Dans la seconde partie du cours, nous nous pencherons sur certains aspects concrets de ce système politique dans le but de voir quelle lumière leur analyse peut jeter sur le débat qui oppose ces deux théories qui s'opposent sur la nature de l'État démocratique dans la société capitaliste.

Ce cours se veut un apprentissage à l'analyse politique. Il cherche à cultiver une attitude critique envers la discipline de science politique, ainsi qu'envers notre système politique.

Structure du cours

Le cours est divisé en deux parties:

1. La première partie se penchera d'abord sur la question de la normativité en science politique. On verra les réponses opposées qui y apportent le positivisme et le marxisme. Ensuite, on comparera deux théories qui s'opposent sur la nature de l'État se disant démocratique dans la société capitaliste : la théorie pluraliste (ou libérale) et la théorie marxiste.

2. La seconde partie du cours se penchera sur des politiques concrètes dans le but de voir quelle lumière leur analyse peut jeter sur le débat opposant les deux théories ci-dessus :

-Les médias d'information: permettent-ils aux citoyennes, citoyens de former des opinions éclairées sur les questions importantes de la vie politique?

-Le système d'éducation forme-t-il des citoyennes et des citoyens capables de s'orienter de manière éclairée dans la vie politique? Plus généralement, peut-on parler de domination idéologique (« contrôle des cerveaux ») sous ce système?

-Y a-t-il des limites aux revendications populaires que ce système politique peut tolérer? En particulier, dans le cas d'un rejet populaire du capitalisme (système dominé par le pouvoir des grands possédants, grandes possédantes), ce système politique permettrait-il son remplacement par un système économique démocratique et égalitaire (socialiste)?

-Dans quelle mesure la politique fiscale (la politique des impôts) de l'État reflète-t-elle la volonté de la majorité?

-Dans quelle mesure la politique sociale (éducation, santé, culture, etc.) correspond-t-elle à la volonté majoritaire?

-Ce système politique est-il neutre par rapport aux genres?

-Quelles conclusions tirer des discussions ci-dessus sur la nature de cet État? Quelles réformes pourraient le rendre démocratique, ou plus démocratique?

Démarche pédagogique

À chaque rencontre, le professeur présentera les éléments principaux du sujet de la séance, en faisant référence aux textes pertinents du recueil de textes. Ces exposés, avec les textes du recueil, constituent la matière sur laquelle l'évaluation sera basée.

Dans les limites posées par la taille du groupe-cours, le professeur encouragera la participation des étudiantes et des étudiants en posant des questions, en divisant parfois la classe en groupes de discussion. Les questions et les commentaires des étudiantes et des étudiants sont bienvenues à n'importe quel moment du cours.

On tiendra aussi trois séminaires dont le but sera de permettre aux étudiantes et aux étudiants de décortiquer en groupes un texte, dont le résumé sera à remettre au cours suivant.

On visionnera deux films au cours, qui seront suivis de discussions.

Le **Centre Paolo Freire** a publié une guide méthodologique que vous pouvez procurer. Les étudiantEs employéEs du Centre sont disponibles pour vous aider dans vos travaux. N'hésitez aussi à demander de l'aide du professeur pendant ses heures de bureau ou sur rendez-vous.

Proposition d'un mode d'évaluation

1. Un premier examen-maison, travail de synthèse qui portera sur la matière la première moitié du cours (jusqu'à la semaine de lecture). Les questions de l'examen-maison seront distribuées à la 5^e semaine et les réponses seront à remettre au cours de la 8^e semaine. Vous aurez ainsi trois semaines pour faire l'examen. Vos réponses devront être basées sur les textes pertinents du recueil et sur les cours. Un maximum de 10 pages à double interligne. **33.5%** de la note.
2. Un second examen-maison portant sur la matière des semaines 7-14. Les questions seront distribuées au 12^e cours. L'examen sera à remettre au dernier cours. 10 pages maximum. **33.5%** de la note finale.
3. Trois résumés critiques de textes. 3-4 pages chacun à double interligne. **3 X 11% (= 33%)** de la note finale.

Politique concernant les travaux remis en retard *Ils ne seront pas acceptés* sans justification valable, qui, dans la mesure possible, devrait être communiquée au professeur avant la date de la remise.

Plan du cours

Séance

1. (10/IX) Présentation du plan du cours et de la proposition du mode d'évaluation. Présentation du professeur, notamment de ses engagements idéologiques et politiques. Discussion préalable des questions: Dans quelle mesure peut-on qualifier notre système politique de démocratique? La science politique peut-elle, doit-elle, être neutre?

2. (17/IX) **La question de la neutralité en sciences sociales : deux points de vue qui s'opposent**

a) ***le point de vue positiviste : exigence de la neutralité***

J.-L. Loubet Del Bayle, « Les problèmes de l'observation, » *Introduction aux méthodes des sciences sociales*, Paris, Privat, 1991, pp. 27-35.

M. Weber, « Le métier et la vocation de savant, » *Le savant et le politique*, Paris, Union générale des éditions, 1963, pp.76-88.

b) ***le point de vue marxiste : que l'on le veuille ou non, la science sociale est forcément engagée***

M. Lowy, « Science et révolution: objectivité et point de vue de classe dans les sciences sociales », *Dialectique et révolution*, Paris, Anthropos, 1973, pp. 202-11, 214-15, 229-36.

3. (24/IX) **La théorie pluraliste (libérale) de la démocratie libérale (capitaliste)**

J. Schumpeter, *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Paris, Payot, 1983, pp. 366-71, 384-85.

R. Aron, « Du caractère oligarchique des régimes constitutionnels-pluralistes, » *Démocratie et totalitarisme*, Paris, Gallimard, 1987, ch. 7. (notez : malgré le titre, ce texte défend la prétention démocratique de cet État)

Monière et Guay, « La théorie de la polyarchie, » ch. 6. *Introduction aux théories politiques*, Montréal, Québec/Amérique, 1987

R. Dahl, *On Democracy*, New Haven, Yale U.P., 2000, chs. 13.

**séminaire* qui portera sur les *deux* textes : M. Weber , «Le métier et la vocation de savant», *Le savant et le politique*, pp.76-88; et M. Lowy, « Science et révolution: objectivité et point de vue de classe dans les sciences sociales, » *Dialectique et révolution*, pp. 202-11, 214-15, 229-36.

4. (1/X) **L'analyse marxiste de la démocratie dans la société capitaliste**

A. Bragard, « Qu'est-ce que l'exploitation? » *Que faire*, no. 9, août-octobre 2008

E. Mandel, *Introduction au marxisme*, Paris, La brèche, 1983, pp. 27-34, 99-107

**séminaire* : R. Miliband, « La concurrence imparfaite, » *L'État dans la société capitaliste*, Paris, Maspéro, 1982, pp. 165-185.

5. (8/X) **Congé - Action de Grâce**

Distribution des questions de l'examen-maison I (sur moodle et par courriel)

6. (15/X) **L'analyse marxiste de la démocratie dans la société capitaliste**

Gerald Caplan, « L'histoire cachée du gouvernement de Bob Rae en Ontario, » *Globe and Mail*, le 8 octobre 2010.

N. Chomsky, « Le consentement sans consentement: embrigader l'opinion publique, » *Le profit avant l'homme*, Paris, Fayard, 2003, pp. 85-112.

E. Mandel, « Le PCF, l'eurocommunisme, et l'État, » in E. Mandel, *Critique de l'eurocommunisme*, Paris, Maspéro, 1978, pp. ch. 9.

Évaluation intérimaire du cours

7. (22/X) **Semaine de lecture**8. (29/X) **Domination idéologique?** Projection du film « La fabrication du consensus »

N. Chomsky et E. Herman, *La fabrique de l'opinion publique: la politique économique des médias américains*, Paris, Le serpent à plumes, 2003, pp. LI-LV et 1-30.

N. Chomsky : « L'internet ne nous a pas libérés », 21 mai 2015
<https://www.altemet.org/media/noam-chomsky-why-internet-hasnt-freed-our-minds-propaganda-continues-dominate>

S. George, « Mythologies contemporaines : Comment la pensée devint unique, » *Le monde diplomatique*, août 1996.

G. Balabastre et P. Rimbert, « Le 'contre-pouvoir' joue les chiens de garde, » *Manière de voir*, avril-mai 2005, pp. 52-56.

L.-P. Lauzon, « Privatisation de la santé: démasquer ces 'amis qui nous veulent du bien', » in L.-P. Lauzon, *Contes et comptes du Prof Lauzon II*, Montréal, Lanctôt, 2004, pp. 196-209.

10. (5/XI) **Domination idéologique? (cont.) - autres dimensions de la question; mise en contexte du film « La spirale »** (qui sera projeté la semaine suivante)

R. Miliband, « Le processus de légitimation, » *L'État dans la société capitaliste*, Paris, Maspéro, 1982, pp. 264-286.

D. Savard, R. Cadotte, « Je soutiens Djémillia, » *L'aut'journal*, nov. 2013.

11. (12/XI) **Le destin du gouvernement Unidad popular au Chili 1969-1973 : projection du film « La spirale »**

Centre de documentation d'Amérique latine, *Chili, un peuple debout*, 1987, pp.5, 7-14. 7-14.

G. Hermet, *Aux frontières de la démocratie*, Paris, PUF, 1983, pp. 213-219.

G. Arroyo, «La 'voie chilienne': une impasse?» in *Coup d'État au Chili*, 1974, pp. 23-37.

C. Altamirano, *Chili: les raisons d'une défaite*, Paris, Flammarion, 1979, ch. 13.

« La respiration saccadée du pouvoir populaire 1970-1973 : Entretien avec Franck Gaudichaud, » *Inprecor*, septembre 2013.

12. (12/XI) **Poursuite de la discussion du film « La spirale »; La politique fiscale**

-P. Beaulne, B. Élie, et al., « Pour une autre lecture des finances publiques », 2010

L.-P. Lauzon « Le REER de la grosse légume », Chaire socio-économique de l'UQAM, 2007 (http://www.cese.uqam.ca/pdf/chr_07_mars.pdf)

L.-P. Lauzon, « Le scandale des gains en capitaux, » *L'aut'journal*, le 26 septembre 2011

L.-P. Lauzon, « Comment assurer la gratuité scolaire sans se fatiguer? », in *Contes et comptes du Prof Lauzon III*, pp. 140-44

* *Séminaire* : C. Altamirano, *Chili: les raisons d'une défaite*, Paris, Flammarion, 1979, ch. 13.

13. (19/XI) **La politique sociale et la crise de l'«État-providence»**

F.-X. Merrien, *L'État-providence*, Paris, PUF, pp. 102-115.

R. Rosanvallon, "L'ébranlement intellectuel de l'État-providence," in *La crise de l'Etat-providence*, Paris, Seuil, 1981, ch.2 (une analyse libérale)

(TCA), "La sauvegarde de notre dispositif de protection sociale: l'attaque contre les programmes sociaux au Canada, " 1995, pp. 14-17.

J. B. Gélinas, « La patient déconstruction de l'État social », *L'aut'journal*, avril 2015.

A. Shields, « Les Québécois plus «solidaires» que «lucides» », *Le devoir*, 11 janvier 2007

D. Barsamian, « Prendre aux pauvres et donner aux riches, » *Entretiens avec Chomsky*, Montréal, Ecosociété, 1998, pp. 125-39. (une analyse marxiste)

14. (26/XI) **La démocratie libérale et la question de l'égalité des genres**

Lectures - À venir

15. (17/XII) **Discussion** : Une démocratie plus authentique est-elle possible? Bilan-évaluation du cours

BIBLIOGRAPHIE

(pour celles et de ceux qui souhaitent aller au-delà des lectures obligatoires du cours)

1) **La science politique: science et/ou idéologie?**

Aron, R. « De la philosophie à la sociologie politique, » in *Démocratie et totalitarisme*, Paris, Gallimard, 1965.

Barrington Moore Jr., *Politics and Social Theory*, N.Y., Harper, 1967.

Chomsky, N., « Les intellectuels et l'État », in *Écrits politiques 1977-1983*, Paris, Acratie, 1984.

- Fourez, G., La science partisane, Bruxelles, Duculot, 1974.
- Goldman, L., Sciences humaines et la philosophie, Paris, Gonthier, 1966.
- Keat, R., "Postivism and Statistics in Social Science", in Demystifying Social Statistics, Londres, Pluto, 1987.
- Lowy, M., Dialectique et révolution, Paris, Anthropos, 1973.
- Lowy, M., Paysages de la vérité, Paris, Anthropos, 1985.
- Lynd, S., Knowledge for What?, New York, Grove Press, 1964.
- Popper, K., La société ouverte et ses ennemis, Paris, Seuil, 1979.
- Sayer, A. Method in Social Science : a Realist Approach, Londres, Hutchinson, 1984
- Taylor, C., "Neutrality in Political Science, in Laslett, P. and Runcimann, W., Philosophy, Politics and Society, Series III, Oxford, Blackwell.
- Weber, M., Le savant et le politique, Paris, Plon, 1986.
- Young, R.M., «Science Is Social Relations, » Radical Science Journal, no. 5, pp. 65-129.

2) La théorie pluraliste

- Aron, A., Démocratie et totalitarisme, Paris, Gallimard, 1965.
- Aron, A., « Classes sociales, classe politique, classe dirigeante, » Archives européennes de sociologie, vol. I, 1960.
- Bachrach, P., The Theory of Democratic Elitism: A Critique, Boston, Little Brown, 1967.
- Bourricaud, F., "Le modèle polyarchique et les conditions de sa survie", Revue française de science politique, vol. XX, octobre 1970, pp. 843-924.
- Dahl, R., L'analyse politique contemporaine, Paris, Laffont, 1973.
- Dahl, R., On Democracy, New Haven, Yale U.P., 2000.
- Dahl, R., Qui gouverne? Paris, Armand Colin, 1971.
- Duverger, M., Sociologie politique, Paris, PUF, 1967.
- Ehrlich, S., « Le problème du pluralisme, », Homme et société, no 5, juillet 1967, pp. 113-118.
- Lipset, S.M., L'homme et la politique, Paris, Seuil, 1983.
- Macpherson, C.B., The Life and Times of Liberal Democracy, Oxford University Press, 1977.
- Pateman, C., Participation and Democratique Theory, Cambridge University Press, 1970.
- Schumpeter, J., Capitalisme, socialisme, démocratie, Paris, Payot, 1983
- Tocqueville A., De la démocratie en Amérique, Paris, Union générale des éditions, 1963.

3) L'analyse marxiste

- Alford, R, Friedland, R., Powers of Theory, Capitalism, the State and Democracy, Cambridge University Press, Cambridge, 1985.
- Artois, A., Marx, l'État et la politique, Paris, Syllepse, 1999.
- Barbier, La pensée politique de Karl Marx, Paris, L'Harmattan, 1992.
- Barsoc, C., Les rouages du capitalisme, Paris, La Brèche, 1994.
- Bensaid, D., Marx l'intempestif, Paris, Fayard, 1995.
- Combernale, P., Intropduction à Marx, Paris, La découverte, 2006
- De Brunhoff, S., Etat et Capital, Paris, Maspéro, 1981.
- Lefebvre, H., Sociologie de Marx, P.U.F., 1966.
- Lebowtiz, M. Beyond Capital, Palgrave, 2003.
- Lebowitz, The Socialist Alternative, Monthly Review, 2010.
- Mandel, E., Introduction au marxisme, Paris, EPI, 1983.
- Mandel, E., Critique de l'Eurocommunisme, Pairs, Maspéro, 1978,
- Marx, K., Le 18 Brumaire de Napoléon Bonaparte, Paris, Editions Sociales, 1909.
- Marx, K. et Engels, F., Le manifeste du Parti communiste, Paris, Editions Sociales, 1961.
- Meiksins Wood, H., Democracy vs. Capitalism, Oxford U. Press, 1996.
- Miliband, R., L'État dans la société capitaliste, Paris, Maspéro, 1982.
- Miliband, R., Divided Societies: Class Struggle in Contemporary Capitalism, N.Y., Oxford University Press, 1991.
- Miliband, R., Marxism and Politics, .Y., Oxford University Press, 1977.
- Piotte, J.-M., La pensée politique de Gramsci, Paris, Editions Anthropos, 1970.
- Przeworski, A., Democracy and the Market, Cambridge, Cambridge U. P., 1991,
- Rueschmeyer, D. et al, Capitalist Development and Democracy, Chicago, U. of Chicago Press, 1992.

4) Divers aspects de la démocratie libérale

- C. Altamirano, Chili: les raisons d'une défaite, Paris, Flammarion, 1979.
- Bernard, M. et Lauzon, L.-P., Finances publiques, profits privés, Montréal, Editions du Renouveau québécois, 1996.
- R. Bernier, Un siècle de propagande? Information. Communication, Marketing gouvernemental. Presses de l'UQ, 2001
- Breton, G., Faire payer les pauvres, Montréal, Lux, 2005.
- Bryson, V., Feminist Political Theory, N.Y., Paragon House, 1992.
- Le Chili d'Allende: témoignages de la vie quotidienne, Montréal, Editions coopératives Albert St Martin, 1978.
- Carey, A., Taking the Risk Out of Democracy: Corporate Propaganda vs. Freedom and Liberty, Chicago, U. of Chicago Press, 1997.
- Chomsky, N., De la guerre comme politique étrangère des E-U, Montréal, Comeau et Nadeau, 2001
- Chomsky, N. et Herman, E., La fabrique de l'opinion publique: la politique économique des médias américains, Paris, Le serpent à plumes, 2003.
- Chomsky, N., McChesney, R., Propogande, médias et démocratie, Montréal, Écosociété, 2000.
- Clarke, T. Mains basses sur le Canada ou la tyrannie de la grande entreprise, Montréal, Editions Boréal, 1999.
- Cloward, R. and Piven, F., The New Class War, New York, Pantheon, 1981.
- Esping-Andersen, G., Les trois mondes de l'État-providence, Paris, PUF, 1999.
- Fox Piven, F., et Ehrenreich, B., "The Truth About Welfare Reform," in The Socialist Register 2006, New York, Monthly Review, 2005, pp. 79-91.
- Gill, L., Le néo-libéralisme, Chaire socio-économique, UQAM, 2002.
- Gingras, A-M. Médias et démocratie: le grand malentendu, Press de l'U de Q, 1999.
- Ginsburg, N., Class, Capital and Social Policy, London, Macmillan, 1979.
- Gutystein, D., Not a Conspiracy Theory: How Business Propoganda Hijacks Democracy, Toronto, Porter, 2005.
- Harvey, P.A., Portrait de la fiscalité et de ses perspectives au Québec, CSQ, Montréal, 2008.
- Herman, E.S., Beyond Hypocrisy: Decoding the News in an Age of Propoganda, Montréal, Black Rose, 1992.
- Jalbert, L. et Lepage, L., Néo-conservatisme et restructuration de l'Etat, P.U.Q., 1986.
- McChesney, The Problem of the Media, New York, Review, 2004.
- Keable, J., L'information sous l'influence: comment s'en sortir, Montréal, VLB, 1985.
- McQuaig, L. Shooting the Hippo, Toronto, 1995.
- Merrien, F-X., L'État-providence, Paris, PUF, 2000, 2e éd.
- Rosanvallon, P., La nouvelle question sociale. Repenser l'État-providence, Paris, Seuil 1995.
- Smirnov, G., The Revolution Disarmed: Chile 1970-1973, New York, Monthly Review Press, 1979.
- Soley, L., Censorship INC: The Corporate Threat to Free Speech in the U.S., N.Y., Monthly Review Press, 2002
- Teeple, G., Globalization and the End of Social Reform, Toronto, Garamond, 1995.
- Vaillancourt, Y., Le P.Q. et le social, Montréal, Editions coopératives Albert St-Martin, 1983.
- Winter, J. Democracy's Oxygen: How Corporations Control the News, Montréal, Black Rose, 1997.

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-créditation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :
Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348
calacs@uqam.ca
www.trevepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM